

Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes

Quarante-huitième session
Genève, 18 – 22 mai 2026

ORDRE DU JOUR ANNOTE

adopté par le comité

INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE SCCR

Le Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR) a été créé en 1998, conformément à une décision des assemblées des États membres de l'OMPI visant à créer des comités permanents chargés de reprendre les fonctions des comités d'experts existants. Le SCCR était chargé d'"examiner les questions émergentes dans ce domaine", afin que "les activités de l'OMPI visant à développer le système international de protection du droit d'auteur et des droits connexes soient mieux harmonisées, plus minutieusement préparées et plus transparentes" (document SCCR/1/2). Le comité a tenu sa première session en 1998. Sa quarante-huitième session se tiendra du 18 au 22 mai 2026.

Ordre du jour indicatif et approche flexible : cet ordre du jour annoté présente le temps que le Secrétariat propose d'allouer au SCCR, sur la base d'une division du temps disponible entre les trois principales questions à l'ordre du jour, à savoir la radiodiffusion, les limitations et exceptions, et les questions diverses, une fois les points préliminaires et administratifs de l'ordre du jour traités, et avant une demi-journée consacrée à la clôture de la session, y compris le résumé du président.

Pour de plus amples informations sur la session précédente, le résumé présenté par la présidente (document SCCR/47/SUMMARY) et les déclarations communiquées pour la quarante-septième session du SCCR (SCCR/47/INF/STATEMENTS) sont disponibles sur la page Web consacrée à la quarante-septième session du SCCR à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=88928.

Conformément à la décision de l'Assemblée générale, le Secrétariat n'établit plus de rapport depuis la quarante-deuxième session du SCCR. En revanche, l'enregistrement de la réunion précédente peut être consulté sur la page de diffusion sur le site Web de l'OMPI, sous forme de vidéo à la demande à l'adresse <https://webcast.wipo.int/home>. Les transcriptions générées par ordinateur de la réunion précédente peuvent être téléchargées sur la page de diffusion sur le Web de chaque session sous l'icône de téléchargement à droite.

Première journée – Lundi 18 mai 2026

Ouverture de la session et protection des organismes de radiodiffusion

10 h 00 – 10 h 30 **Point 1 de l'ordre du jour** : Ouverture de la session : Allocution de la vice-directrice générale et du président

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour de la quarante-huitième session

Document : [Projet d'ordre du jour](#) (document SCCR/48/1 Prov.), disponible sur la page Web de la réunion, à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688.

Point 3 de l'ordre du jour : Accréditation de nouvelles organisations non gouvernementales

Document : [Accréditation d'organisations non gouvernementales](#) (document SCCR/48/2), disponible sur la page Web de la réunion, à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688.

10 h 30 – 10 h 40 Brève description du déroulement de la réunion et des méthodes de travail par le président et le Secrétariat

| | |
|-------------------|--|
| 10 h 40 – 11 h 20 | Déclarations liminaires des coordonnateurs de groupes |
| 11 h 20 – 11 h 40 | Pause café ¹ |
| 11 h 40 – 13 h 00 | Ouverture du point 4 de l'ordre du jour : Protection des organismes de radiodiffusion |

Document : [Projet de Traité de l'OMPI sur la protection des organismes de radiodiffusion](https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688) (document SCCR/48/3); les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688.

Rappel des activités récentes : À la quarante-septième session du SCCR, le *Projet de Traité de l'OMPI sur la protection des organismes de radiodiffusion* (document SCCR/47/3) a été présenté par la présidente, le vice-président et les rapporteurs, puis un débat dans un cadre informel s'est tenu. La présidente a annoncé qu'un projet révisé serait établi pour la session suivante.

Quarante-huitième session du SCCR : Un exposé sera présenté par le président, les vice-présidents et les facilitateurs sur le *Projet de Traité de l'OMPI sur la protection des organismes de radiodiffusion* (document SCCR/48/3), révisé sur la base des observations formulées par les délégations à la quarante-septième session du SCCR. Le comité se réunira ensuite en séance informelle pour examiner ce texte et les prochaines étapes possibles.

| | |
|-------------------|-------------------------------------|
| 13 h 00 – 15 h 00 | Pause déjeuner |
| 15 h 00 – 16 h 00 | Suite du point 4 de l'ordre du jour |
| 16 h 00 – 16 h 20 | Pause café |
| 16 h 20 – 18 h 00 | Suite du point 4 de l'ordre du jour |

Deuxième jour – Mardi 19 mai 2026

Protection des organismes de radiodiffusion et limitations et exceptions

| | |
|-------------------|--|
| 10 h 00 – 11 h 00 | Suite du point 4 de l'ordre du jour |
| 11 h 00 – 11 h 20 | Pause café |
| 11 h 20 – 13 h 00 | Suite du point 4 de l'ordre du jour |
| 13 h 00 – 15 h 00 | Pause déjeuner |
| 15 h 00 – 16 h 00 | Suite du point 4 de l'ordre du jour |
| 16 h 00 – 16 h 20 | Conclusion des travaux sur le point 4 de l'ordre du jour |

¹ Du café sera disponible aux heures prévues pour les pauses café. Toutefois, le président peut décider de ne pas interrompre la réunion pendant toutes ces pauses ou une partie de celles-ci.

16 h 20 – 16 h 40

Pause café

16 h 40 – 18 h 00

Ouverture du **point 5 de l'ordre du jour** : Limitations et exceptions en faveur des bibliothèques et des services d'archives et **point 6 de l'ordre du jour** : Limitations et exceptions en faveur des établissements d'enseignement et de recherche et des personnes ayant d'autres handicaps

Documents : Proposition des États-Unis d'Amérique figurant dans la [version mise à jour du document intitulé "Objectifs et principes concernant les exceptions et limitations en faveur des bibliothèques et des services d'archives" \(la version précédente portait la cote\) SCCR/26/8](#) (document SCCR/44/5); [Projet de proposition du groupe des pays africains pour la mise en œuvre du programme de travail sur les exceptions et limitations](#) (document SCCR/44/6 Rev.) relatif au [Programme de travail sur les exceptions et limitations](#) adopté en mars 2023 (document SCCR/43/8 Rev.); [Projet de plan de mise en œuvre du Programme de travail sur les exceptions et limitations](#) établi par le Secrétariat à la demande des États membres durant la quarante-cinquième session du SCCR (document SCCR/45/10 Prov.); [Proposition relative aux limitations et exceptions](#) établie par le groupe des pays africains (document SCCR/47/5); [Texte proposé dans le cadre des efforts déployés en vue de l'élaboration d'un ou plusieurs instruments juridiques internationaux appropriés sur les limitations et exceptions](#) proposé par la présidente et le vice-président du SCCR (document SCCR/47/8); [Guide de l'OMPI sur l'accès aux œuvres protégées par le droit d'auteur dans les collections des institutions chargées du patrimoine culturel : bibliothèques, services d'archives et musées](#) (SCCR/48/5); les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688.

Rappel des activités récentes : À la quarante-septième session du comité, le *texte proposé dans le cadre des efforts déployés en vue de l'élaboration d'un ou plusieurs instruments juridiques internationaux appropriés sur les limitations et exceptions* de la présidente et du vice-président a été présenté. En outre, la présidente a invité le groupe des pays africains à présenter la *Proposition relative aux limitations et exceptions* (document SCCR/47/5). Le comité a reçu des informations actualisées de la part du Secrétariat sur l'état d'avancement des travaux relatifs à l'établissement du *Guide sur l'accès* (SCCR/47/13).

Quarante-huitième session du SCCR : Le président invitera le comité à examiner la question des limitations et exceptions. Le président invitera les auteurs du *Guide sur l'accès* (document SCCR/48/5) à présenter le document, puis un débat sera organisé sur ce thème. Le comité pourra se réunir en séance informelle pour examiner les prochaines étapes possibles.

Troisième journée – Mercredi 20 mai 2026

Limitations et exceptions

| | |
|-------------------|--|
| 10 h 00 – 11 h 00 | Suite des points 5 et 6 de l'ordre du jour |
| 11 h 00 – 11 h 20 | Pause café |
| 11 h 20 – 13 h 00 | Suite des points 5 et 6 de l'ordre du jour |
| 13 h 00 – 15 h 00 | Pause déjeuner |
| 15 h 00 – 16 h 00 | Suite des points 5 et 6 de l'ordre du jour |
| 16 h 00 – 16 h 20 | Pause café |
| 16 h 20 – 18 h 00 | Suite des points 5 et 6 de l'ordre du jour |

Quatrième journée – Jeudi 21 mai 2026

Limitations et exceptions et questions diverses

| | |
|-------------------|---|
| 10 h 00 – 11 h 00 | Suite des travaux sur les points 5 et 6 de l'ordre du jour |
| 11 h 00 – 11 h 20 | Conclusion des points 5 et 6 de l'ordre du jour |
| 11 h 20 – 11 h 40 | Pause café |
| 11 h 40 | Ouverture du point 7 de l'ordre du jour : Questions diverses |

Droit de suite

| | |
|-------------------|---|
| 11 h 40 – 12 h 10 | Documents : Instrument de l'OMPI relatif au droit de suite des artistes – Partie 1 (document SCCR/43/INF/2 Rev.); Instrument de l'OMPI relatif au droit de suite des artistes – Deuxième partie (document SCCR/45/INF/2 Rev.); ces documents sont disponibles sur la page Web de la réunion, à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688 . |
|-------------------|---|

Rappel des activités récentes : Aux quarante-troisième et quarante-sixième sessions du SCCR, M. Sam Ricketson a présenté la première et la deuxième partie de l'*Instrument de l'OMPI relatif au droit de suite des artistes* (document SCCR/43/INF/2 Rev. et document SCCR/45/INF/2 Rev.). À la quarante-septième session du SCCR, la délégation du Maroc a rendu compte de la Conférence régionale africaine sur le droit de suite qui s'est tenue à Rabat en octobre 2025.

Quarante-huitième session du SCCR : Le président invitera la délégation de l'Uruguay à rendre compte de la Conférence régionale latino-américaine sur le droit de suite qui s'est tenue à Punta del Este en avril 2026. Le Secrétariat sera invité à aborder les prochaines étapes des travaux.

Droits des metteurs en scène

12 h 10 – 12 h 20

Document : [Étude sur les droits des metteurs en scène de théâtre](#) (documents SCCR/41/5), disponible sur la page Web de la réunion, à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688.

Rappel des activités récentes : À la quarante-septième session du SCCR, le Secrétariat a fait le point sur l'état d'avancement des travaux en cours.

Quarante-huitième session du SCCR : Le président invitera le Secrétariat à rendre compte de l'état d'avancement des travaux.

Droit d'auteur dans l'environnement numérique

12 h 20 – 13 h 00

Documents : [Projet de programme de travail sur le droit d'auteur dans l'environnement numérique](#) (document SCCR/47/7), présenté par le groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC); [Proposition de l'Indonésie pour un instrument juridiquement contraignant sur la gouvernance des redevances de droit d'auteur dans l'environnement numérique : favoriser l'égalité des chances dans un monde globalisé](#) (SCCR/47/6), établie par le Ministère de la justice de la République d'Indonésie; [Projet d'éléments pour un éventuel instrument international sur la gouvernance des redevances de droit d'auteur dans l'environnement numérique](#) (SCCR/48/4), établi par le Ministère de la justice de la République d'Indonésie. Les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688.

Rappel des activités récentes : À la quarante-septième session du SCCR, le comité a examiné la *Proposition relative à un examen du droit d'auteur dans l'environnement numérique* (document SCCR/43/7), le *Projet de programme de travail sur le droit d'auteur dans l'environnement numérique* (document SCCR/45/4) et le *Projet de programme de travail sur le droit d'auteur dans l'environnement numérique* (document SCCR/47/7), et est convenu que seul le document SCCR/47/7 serait transmis à la quarante-huitième session du SCCR. Le comité a demandé au Secrétariat d'établir une étude sur les approches politiques ou réglementaires de la relation entre l'entraînement de l'IA et le droit d'auteur, et les règles connexes, ainsi que les pratiques applicables en matière d'autorisation, d'application des droits et de rémunération en contrepartie de l'utilisation. En outre, la délégation de l'Indonésie a présenté la *Proposition de l'Indonésie pour un instrument juridiquement contraignant sur la gouvernance des redevances de droit d'auteur dans l'environnement numérique : favoriser l'égalité des chances dans un monde globalisé* (SCCR/47/6).

Quarante-huitième session du SCCR : Le président invitera le comité à examiner le *Projet de programme de travail sur le droit d'auteur dans l'environnement numérique* (document SCCR/47/7). Le comité recevra des informations actualisées de la part du Secrétariat sur l'état d'avancement de l'étude demandée à la quarante-septième session du SCCR. Le comité examinera la *Proposition de l'Indonésie pour un instrument juridiquement contraignant sur la gouvernance des redevances de droit d'auteur dans l'environnement numérique : favoriser*

l'égalité des chances dans un monde globalisé (SCCR/47/6) et le président invitera la délégation de l'Indonésie à présenter le *Projet d'éléments pour un éventuel instrument international sur la gouvernance des redevances de droit d'auteur dans l'environnement numérique* (SCCR/48/4).

13 h 00 – 14 h 30 Pause déjeuner.²

Séance d'information

14 h 30 – 18 h 30³ Séance d'information sur le droit d'auteur et l'intelligence artificielle générative organisée conformément à la demande formulée par les membres du SCCR.

Documents : les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l'adresse

https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688.

Rappel des activités récentes : Conformément à la demande des États membres, le Secrétariat a organisé des séances d'information sur l'IA générative et le droit d'auteur aux quarante-cinquième, quarante-sixième et quarante-septième sessions du SCCR. Après la dernière session, le Secrétariat a été invité à organiser une séance d'information complémentaire à la quarante-huitième session du SCCR, au titre du point de l'ordre du jour consacré au droit d'auteur dans l'environnement numérique.

Quarante-huitième session du SCCR : Le comité organisera une séance d'information sur l'intelligence artificielle générative et le droit d'auteur.

Cinquième journée – Vendredi 22 mai 2026

Questions diverses et clôture de la session

10 h 00 – 11 h 20 Suite sur le *Droit d'auteur dans l'environnement numérique*

11 h 20 – 11 h 40 Pause café

Proposition concernant une étude sur les droits des auteurs d'œuvres audiovisuelles et les mécanismes de paiement pour l'exploitation de leurs œuvres et Proposition concernant une étude sur les droits des artistes interprètes ou exécutants de l'audiovisuel et les mécanismes de paiement pour l'exploitation de leurs interprétations ou exécutions

11 h 40 – 12 h 05 **Documents** : [Proposition révisée concernant une étude sur les droits des auteurs d'œuvres audiovisuelles et les mécanismes de rémunération pour l'exploitation de leurs œuvres](#) (document SCCR/44/7 Rev.2). Ce document fait suite à la précédente [Proposition révisée concernant une étude sur les droits des auteurs d'œuvres audiovisuelles et leur rémunération pour l'exploitation de leurs œuvres](#) (document SCCR/44/7 Rev.), établie par la délégation de la

² Il est proposé de raccourcir la pause déjeuner de 30 minutes afin de laisser plus de temps pour la séance d'information.

³ Du café sera disponible entre 15 h 00 et 15 h 30 à l'extérieur de la salle.

Côte d'Ivoire; [Proposition concernant une étude sur les droits des artistes-interprètes du secteur audiovisuel et les mécanismes de rémunération pour l'exploitation de leurs interprétations](#)

(document SCCR/47/4), établie par le groupe des pays africains; les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l'adresse

https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688.

Rappel des activités récentes : À la quarante-septième session du SCCR, le comité a examiné la *Proposition révisée concernant une étude sur les droits des auteurs d'œuvres audiovisuelles et les mécanismes de rémunération pour l'exploitation de leurs œuvres* (document SCCR/44/7 Rev.2) et la *Proposition concernant une étude sur les droits des artistes-interprètes du secteur audiovisuel et les mécanismes de rémunération pour l'exploitation de leurs interprétations* (document SCCR/47/4). Le comité a demandé au Secrétariat d'établir l'*étude sur les droits des auteurs d'œuvres audiovisuelles et leur rémunération pour l'exploitation de leurs œuvres* (document SCCR/44/7 Rev.).

Quarante-huitième session du SCCR : Le Secrétariat rendra compte de l'état d'avancement des travaux relatifs à l'*étude sur les droits des auteurs d'œuvres audiovisuelles et les mécanismes de rémunération pour l'exploitation de leurs œuvres* (SCCR/44/7 Rev.2). En outre, le président invitera le comité à examiner la *Proposition concernant une étude sur les droits des artistes-interprètes du secteur audiovisuel et les mécanismes de rémunération pour l'exploitation de leurs interprétations* (SCCR/47/4) du groupe des pays africains.

Proposition d'étude sur la protection des normes techniques au titre du droit d'auteur

12 h 05 – 12 h 20

Document : [Proposition d'étude sur la protection des normes techniques au titre du droit d'auteur](#) (SCCR/46/4 Rev.); ce document est disponible sur la page Web de la réunion, à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688.

Rappel des activités récentes : À la quarante-sixième session du SCCR, la délégation du Canada a présenté sa *Proposition d'étude sur la protection des normes techniques au titre du droit d'auteur* (document SCCR/46/4 Rev.), et l'a de nouveau présentée à la quarante-septième session.

Quarante-huitième session du SCCR : Le président invitera le comité à examiner la proposition.

Proposition concernant une étude sur l'impact des industries de la création sur la croissance économique des États membres

12 h 20 – 12 h 35

Document : [Proposition concernant une étude sur l'impact des industries de la création sur la croissance économique des États membres](#) (SCCR/47/11); ce document est disponible sur la page Web de la réunion, à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688.

Rappel des activités récentes : À la quarante-septième session du SCCR, la délégation des États-Unis d'Amérique a présenté sa *Proposition concernant une étude sur l'impact des industries de la création sur la croissance économique des États membres* (SCCR/47/11).

Quarante-huitième session du SCCR : Le président invitera le comité à examiner la proposition.

Proposition d'étude sur les types de modèles commerciaux et les débouchés économiques découlant de la mise en œuvre de mesures techniques de protection

12 h 35 – 12 h 50 **Document** : [Proposition d'étude sur les types de modèles commerciaux et les débouchés économiques découlant de la mise en œuvre de mesures techniques de protection](https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688) (SCCR/47/12); ce document est disponible sur la page Web de la réunion, à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=91688.

Rappel des activités récentes : À la quarante-septième session du SCCR, la délégation des États-Unis d'Amérique a présenté sa *Proposition d'étude sur les types de modèles commerciaux et les débouchés économiques découlant de la mise en œuvre de mesures techniques de protection* (SCCR/47/12).

Quarante-huitième session du SCCR : Le président invitera le comité à examiner la proposition.

Questions diverses

- | | |
|-------------------|---|
| 12 h 50 – 13 h 00 | Le président demandera si d'autres questions doivent être examinées par le comité. |
| 13 h 00 – 15 h 00 | Pause déjeuner |
| 15 h 00 – 16 h 00 | Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la session : présentation du résumé du président; déclarations de clôture des coordonnateurs de groupes. |
| 16 h 00 – 16 h 20 | Pause café |
| 16 h 20 – 18 h 00 | Suite et conclusion du point 8 de l'ordre du jour. |

[Fin du document]